



E D G E P O I N T

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

États financiers semestriels

Pour la période close le 30 juin 2025

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 21 août 2025



Norman Tang
Chef des finances
Le 21 août 2025

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

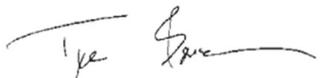
Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	30 juin 2025	31 décembre 2024 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	1 166 010 \$	1 093 066 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	248 560	134 620
Intérêts et autres débiteurs	8 376	7 607
Montants à recevoir pour les parts souscrites	6 466	1 690
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	2 367	20
Total des actifs	1 431 779 \$	1 237 003 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les parts rachetées	923 \$	805 \$
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 10)	–	7 473
Total des passifs	923 \$	8 278 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 430 856 \$	1 228 725 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	220 038 \$	180 965 \$
Série A(N)	138 521	114 812
Série F	746 652	630 314
Série F(N)	312 000	291 459
Série I	13 645	11 175
Nombre de parts en circulation		
Série A	23 111 291	18 989 312
Série A(N)	14 549 487	12 048 095
Série F	78 318 598	66 055 840
Série F(N)	32 725 993	30 545 098
Série I	1 430 350	1 170 505
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,52 \$	9,53 \$
Série A(N)	9,52	9,53
Série F	9,53	9,54
Série F(N)	9,53	9,54
Série I	9,54	9,55

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Au nom du conseil d'administration :



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

États du résultat global
(non audité) (en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	26 538 \$	19 778 \$
Produits tirés du prêt de titres (note 12)	5	—
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 853)	65
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	4 946	(93)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	1 080	(1 702)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	(5 689)	(3 106)
	24 847 \$	14 942 \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	3 882 \$	1 114 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	450	150
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	167	238
Droits de dépôt	84	15
Honoraires d'audit	27	25
Frais de comptabilité	23	19
Droits de garde	15	9
Communications aux porteurs de parts	7	2
Total des charges	4 655 \$	1 572 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(3)	(2)
Charges nettes	4 652 \$	1 570 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 195 \$	13 372 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	2 509 \$	1 507 \$
Série A(N)	1 667	977
Série F	10 895	7 341
Série F(N)	4 898	3 404
Série I	226	143
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,12 \$	0,10 \$
Série A(N)	0,13	0,10
Série F	0,15	0,13
Série F(N)	0,15	0,13
Série I	0,18	0,13

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	Série A		Série A(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	180 965 \$	119 570 \$	114 812 \$	75 517 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 509	1 507	1 667	977
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	57 995	37 431	33 516	24 124
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	2 636	2 049	1 785	1 336
Rachat de parts rachetables	(21 308)	(13 703)	(11 428)	(7 008)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(2 759)	(2 137)	(1 831)	(1 374)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39 073	25 147	23 709	18 055
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	220 038 \$	144 717 \$	138 521 \$	93 572 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	18 989 312	12 685 564	12 048 095	8 012 128
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	6 357 014	4 226 630	3 700 644	2 725 591
Rachat de parts rachetables	(2 235 035)	(1 465 821)	(1 199 252)	(750 030)
Solde à la clôture de la période	23 111 291	15 446 373	14 549 487	9 987 689
	Série F		Série F(N)	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	630 314 \$	472 959 \$	291 459 \$	205 230 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 895	7 341	4 898	3 404
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	170 101	121 381	54 956	65 023
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	9 347	7 843	3 704	3 043
Rachat de parts rachetables	(62 556)	(54 922)	(37 789)	(19 473)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(11 449)	(9 880)	(5 228)	(4 450)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	116 338	71 763	20 541	47 547
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	746 652 \$	544 722 \$	312 000 \$	252 777 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	66 055 840	50 122 363	30 545 098	21 749 440
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	18 814 087	13 818 543	6 144 022	7 278 144
Rachat de parts rachetables	(6 551 329)	(5 867 784)	(3 963 127)	(2 078 343)
Solde à la clôture de la période	78 318 598	58 073 122	32 725 993	26 949 241

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	Série I		Total	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	11 175 \$	9 168 \$	1 228 725 \$	882 444 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	226	143	20 195	13 372
Opérations sur les parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	2 523	1 228	319 091	249 187
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	239	191	17 711	14 462
Rachat de parts rachetables	(274)	(538)	(133 355)	(95 644)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(244)	(194)	(21 511)	(18 035)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 470	830	202 131	149 970
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	13 645 \$	9 998 \$	1 430 856 \$	1 032 414 \$
Parts rachetables émises et en circulation				
Solde à l'ouverture de la période	1 170 505	971 224		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	288 483	151 782		
Rachat de parts rachetables	(28 638)	(57 630)		
Solde à la clôture de la période	1 430 350	1 065 376		

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 195 \$	13 372 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	1 853	(65)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements	(4 946)	93
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	(1 080)	1 702
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	5 689	3 106
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(769)	(1 059)
Achats de placements	(441 961)	(239 808)
Produit de la vente de placements	358 454	98 449
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	1 080	(1 702)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(61 485) \$	(125 912) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(3 800) \$	(3 573) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	314 315	247 353
Montant versé au rachat de parts rachetables	(133 237)	(95 328)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	177 278 \$	148 452 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	115 793 \$	22 540 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(1 853)	65
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	134 620	85 213
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	248 560 \$	107 818 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	38 923 \$	15 395 \$
Placements à court terme	209 637	92 423
	248 560 \$	107 818 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	25 589 \$	18 719 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers semestriels.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2025

Valeur nominale (\$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres à revenu fixe				
Obligations de grande qualité				
33 935	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	33 302 \$	33 928 \$	2,37 %
	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série F, remboursable, 4,055 %, 24 novembre 2025	32 136	31 735	2,22 %
31 695		31 061	30 865	2,16 %
30 668	Dollarama Inc., remboursable, 5,084 %, 27 octobre 2025	29 248	29 907	2,09 %
30 862	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	27 230	26 716	1,87 %
26 558	Brookfield Corporation, remboursable, 4,820 %, 28 janvier 2026			
	Constellation Software Inc., taux variable, remboursable, 10,400 %, 31 mars 2040	30 335	26 685	1,87 %
22 663	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, remboursable, 3,500 %, 10 juin 2030	25 952	26 046	1,82 %
26 000	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 4,000 %, 13 juin 2032	21 393	21 559	1,51 %
21 400	Intact Corporation financière, remboursable, 3,770 %, 2 mars 2026	20 319	20 196	1,41 %
20 134	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	18 896	18 849	1,32 %
19 100	CAE Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	18 277	18 807	1,31 %
18 000	Gestion de parc de véhicules Element, 6,271 %, 26 juin 2026	17 916	18 287	1,28 %
13 240	Original Wempi Inc., série B1, remboursable, 7,791 %, 4 octobre 2027	16 000	17 211	1,20 %
16 000	HEICO Corporation, 5,250 %, 1 ^{er} août 2028	15 987	16 771	1,17 %
12 000	Mondelez International Inc., remboursable, 4,625 %, 3 juillet 2031	14 906	15 547	1,09 %
15 000	Industries Toromont Ltée, remboursable, 3,760 %, 28 mars 2030	15 000	15 061	1,05 %
15 000	North West Redwater Partnership, remboursable, 3,200 %, 24 avril 2026	15 024	15 020	1,05 %
14 150	AtkinsRealis Group Inc., série 7, remboursable, 7,000 %, 12 juin 2026	14 595	14 628	1,02 %
10 000	Jones Lang LaSalle Inc., 6,875 %, 1 ^{er} décembre 2028	13 691	14 625	1,02 %
13 500	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,700 %, 16 décembre 2026	13 849	13 739	0,96 %
13 440	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	13 516	13 726	0,96 %
13 645	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	13 341	13 499	0,94 %
12 818	Location de camions Penske Canada Inc., 5,440 %, 8 décembre 2025	12 968	12 945	0,90 %
12 500	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,362 %, 22 novembre 2029	12 500	12 747	0,89 %
	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,230 %, 1 ^{er} octobre 2025	11 297	11 440	0,80 %
8 483	Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., remboursable, 3,805 %, 4 juin 2030	10 000	10 069	0,70 %
10 000	Dollarama Inc., remboursable, 3,850 %, 16 décembre 2030	10 000	10 065	0,70 %
10 000	Stantec Inc., série 3, remboursable, 4,374 %, 10 juin 2032	10 000	10 038	0,70 %
7 000	Constellation Software Inc., remboursable, 5,158 %, 16 février 2029	9 424	9 698	0,68 %
	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,149 %, 22 novembre 2030	7 996	8 019	0,56 %
8 000	Banque Royale du Canada, 4,930 %, 16 juillet 2025	8 224	8 018	0,56 %
8 010	Reliance LP, remboursable, 3,750 %, 15 mars 2026	7 947	7 941	0,56 %
7 918	Gibson Energy Inc. remboursable, 2,450 %, 14 juillet 2025	7 484	7 519	0,53 %
7 520	Bell Canada, remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	7 591	7 483	0,52 %
7 500	Bell Canada, remboursable, 3,550 %, 2 mars 2026	7 468	7 349	0,51 %
7 335	BAT Capital Corporation, 6,343 %, 2 août 2030	6 721	7 342	0,51 %
5 000	ARC Resources Limited, 3,577 %, 17 juin 2028	6 800	6 821	0,48 %
6 800	Sienna Senior Living Inc., remboursable, 4,436 %, 17 octobre 2029	6 712	6 772	0,47 %
6 700	Advantage Energy Limited, remboursable, 5,000 %, 30 juin 2029	6 194	6 690	0,47 %
6 186	Société en commandite Holding FPI Granite, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	6 558	6 446	0,45 %
6 485	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	6 176	6 273	0,44 %
6 434	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	6 199	6 228	0,43 %
4 700	TELUS Corporation, série CV, remboursable, 3,750 %, 10 mars 2026	6 342	6 062	0,42 %
6 045	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	5 769	5 962	0,42 %
4 650	La Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, remboursable, 1,750 %, 2 décembre 2026	5 832	5 769	0,40 %
4 389	Tenaz Energy Company, 12,000 %, 14 novembre 2029	5 500	5 720	0,40 %
5 500	JELD-WEN Inc., 7,000 %, 1 ^{er} septembre 2032	5 921	5 146	0,36 %
4 820	GN Bondco LLC, 9,500 %, 15 octobre 2031	4 630	5 086	0,36 %
3 520	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,323 %, 1 ^{er} février 2030	5 000	5 085	0,36 %
5 000	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	4 597	4 824	0,34 %
3 600	New Flyer Holdings Inc., remboursable, 9,250 %, 1 ^{er} juillet 2030	4 117	4 310	0,30 %

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2025

Valeur nominale (\$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
3 000	BAT International Finance PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	3 788	4 092	0,29 %
3 124	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	3 516	4 010	0,28 %
2 750	Hanesbrands Inc., remboursable, 9,000 %, 15 février 2031	3 808	3 969	0,28 %
4 062	Leslie's Poolmart Inc., emprunt à terme, 9 mars 2028	4 798	3 952	0,28 %
3 500	Hydro One Inc., remboursable, 2,770 %, 24 février 2026	3 495	3 500	0,24 %
2 500	Diageo Capital PLC, 5,200 %, 24 octobre 2025	3 437	3 411	0,24 %
2 765	Realogy Group LLC, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	2 855	3 307	0,23 %
2 400	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	3 129	3 287	0,23 %
3 256	Dream Industrial REIT, série E, remboursable, 3,968 %, 13 avril 2026	3 053	3 273	0,23 %
2 464	SK Invictus Intermediate II SARL, remboursable, 5,000 %, 30 octobre 2029	2 674	3 251	0,23 %
3 240	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 209	3 200	0,22 %
2 160	Anywhere Real Estate Group LLC, 9,750 %, 15 avril 2030	2 958	2 988	0,21 %
2 900	Whitecap Resources Inc., remboursable, 4,382 %, 1 ^{er} novembre 2029	2 900	2 956	0,21 %
1 998	Manitowoc Co Inc., remboursable, 9,250 %, 1 ^{er} octobre 2031	2 774	2 867	0,20 %
2 500	Bruce Power LP, remboursable, 3,969 %, 23 juin 2026	2 593	2 515	0,18 %
1 675	Dye & Durham Limited, convertible, 8,625 %, 15 avril 2029	2 292	2 389	0,17 %
2 300	Dream Industrial REIT, série D, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	2 300	2 274	0,16 %
2 224	Dream Summit Industrial LP, remboursable, 2,150 %, 17 septembre 2025	2 047	2 220	0,15 %
2 000	Sienna Senior Living Inc, série B, remboursable, 3,450 %, 27 février 2026	2 048	2 002	0,14 %
2 000	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	1 890	1 939	0,14 %
1 600	GrafTech Global Entreprises Inc., remboursable, 9,875 %, 23 décembre 2029	1 627	1 732	0,12 %
1 700	Enbridge Inc., remboursable, 3,200 %, 8 juin 2027	1 743	1 698	0,12 %
1 052	Dye & Durham Corporation, emprunt à terme B, 11 avril 2031	1 404	1 446	0,10 %
1 300	Canadian Natural Resources Ltd., remboursable, 3,420 %, 1 ^{er} décembre 2026	1 288	1 304	0,09 %
1 300	Bruce Power LP, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	1 292	1 272	0,09 %
1 160	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	1 151	1 147	0,08 %
1 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,650 %, 8 novembre 2027	1 175	1 070	0,07 %
1 000	Groupe TMX Limitée, série E, remboursable, 3,779 %, 5 juin 2028	1 076	1 014	0,07 %
630	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	783	829	0,06 %
800	Ventas Canada Finance Limited, série G, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	798	790	0,05 %
		739 842	744 978	52,07 %
Obligations à rendement élevé				
9 300	Groupe SNC-Lavalin Inc., remboursable, 5,700 %, 26 mars 2029	9 620	9 704	0,68 %
5 250	Embeckta Corporation, remboursable, 6,750 %, 15 février 2030	6 145	6 897	0,48 %
4 555	The Chemours Company, remboursable, 8,000 %, 15 janvier 2033	6 105	5 813	0,41 %
5 335	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	4 934	5 042	0,35 %
2 975	Adams Homes Inc., 9,250 %, 15 octobre 2028	4 011	4 178	0,29 %
3 755	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,375 %, 31 décembre 2032	3 774	3 597	0,25 %
2 460	Interface Inc., remboursable, 5,500 %, 1 ^{er} décembre 2028	2 737	3 305	0,23 %
2 485	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,000 %, 15 août 2029	2 632	3 037	0,21 %
1 920	Carpenter Technology Corporation, remboursable, 7,625 %, 15 mars 2030	2 335	2 707	0,19 %
1 960	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	2 386	2 658	0,19 %
1 650	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	1 894	2 103	0,15 %
1 445	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	1 848	1 956	0,14 %
1 400	Lindblad Expeditions LLC, remboursable, 6,750 %, 15 février 2027	1 603	1 918	0,13 %
1 100	Cushman & Wakefield LLC, remboursable, 6,750 %, 15 mai 2028	1 330	1 511	0,11 %
985	Emerald Expositions Holdings Inc., emprunt à terme, 23 janvier 2032	1 283	1 351	0,09 %
904	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	1 210	1 234	0,08 %
840	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	1 080	934	0,06 %
900	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	900	903	0,06 %
500	Owens-Brockway Glass Container Inc., 7,375 %, 1 ^{er} juin 2032	638	694	0,05 %
450	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 ^{er} février 2032	450	563	0,04 %
100	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 6,625 %, 13 mai 2027	126	136	0,01 %
		57 041	60 241	4,20 %

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2025

Valeur nominale (\$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Obligations d'État				
52 400	Gouvernement du Canada, 5,000 %, 1 ^{er} juin 2037	60 500	60 782	4,25 %
61 480	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	56 739	59 786	4,18 %
47 900	Gouvernement du Canada, 3,000 %, 1 ^{er} juin 2034	45 042	47 095	3,29 %
45 280	Gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} décembre 2032	42 466	43 466	3,04 %
47 130	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} décembre 2048	42 635	41 179	2,88 %
38 300	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} décembre 2034	38 587	38 297	2,68 %
25 750	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} juin 2041	28 762	27 454	1,92 %
16 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} décembre 2055	13 511	13 596	0,95 %
16 837	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} décembre 2051	12 936	12 315	0,86 %
11 400	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} décembre 2033	11 397	11 462	0,80 %
5 740	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2032	5 221	5 359	0,37 %
		<u>357 796</u>	<u>360 791</u>	<u>25,22 %</u>
Total des titres à revenu fixe		1 154 679 \$	1 166 010 \$	81,49 %
Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations		(13)		
Total des placements		1 154 666 \$	1 166 010 \$	81,49 %
Contrats de change à terme (note 10)			2 367	0,17 %
Autres actifs moins les passifs			262 479	18,34 %
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			1 430 856 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 26 octobre 2021 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 2 novembre 2021.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir une combinaison de génération de revenus et d'appréciation du capital à moyen et long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens de grande qualité. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des titres à revenu fixe canadien de grande qualité qui, selon elle, procureront un rendement par le biais de paiements d'intérêts nominaux, d'intérêts et d'une appréciation du capital, tout en se concentrant sur la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations en matière de dette par le biais du paiement d'intérêts nominaux périodiques et du remboursement du principal à l'échéance.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans les *états de la situation financière*. Les parts de série A sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N) et de série F(N) ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 21 août 2025.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les *états de la situation financière* lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global*. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les *états du résultat global*. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les *états de la situation financière*, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont

comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les *états du résultat global* représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les *états de la situation financière*.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2025, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2025 s'est élevé à 3,9 millions de dollars (30 juin 2024 : 1,1 million de dollars). Aucuns frais engagés n'étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 : néant). Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Les frais de gestion sont progressifs et sont déterminés en fonction du rendement quotidien moyen jusqu'à l'échéance de l'indice obligataire universel FTSE Canada (le « taux de référence »). Les frais représentent un pourcentage de la valeur de la série et sont calculés au début de chaque trimestre de l'année civile en fonction du taux de référence du trimestre précédent. Le barème des frais de gestion est le suivant :

Niveau de frais	Taux de référence (en %)	Frais de gestion – parts des séries A/A(N) (en %)	Frais de gestion – parts des séries F/F(N) (en %)
1	<0,76	0,67	0,07
2	0,76-1,75	0,70	0,10
3	1,76-2,50	0,80	0,20
4	2,51-3,00	0,90	0,30
5	3,01-3,50	1,00	0,40
6	3,51-4,00	1,10	0,50
7	>4,00	1,20	0,60

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2025, les coûts répartis ont totalisé 122 000 \$ (30 juin 2024 : 69 000 \$). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renoncations et prises en charge en tout temps.

4. Opérations entre parties liées (suite)

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2024, le Fonds avait des pertes en capital de 1,8 million de dollars (15 décembre 2023 : 0,0 million de dollars) et des pertes autres qu'en capital de néant (15 décembre 2023 : néant).

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2024, le Fonds avait des pertes suspendues de 0,7 million de dollars (15 décembre 2023 : 0,8 million de dollars).

6. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les états de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2025 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	1 166 010	–	1 166 010
Contrats de change à terme	–	2 367	–	2 367
Total	–	1 168 377	–	1 168 377

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	1 093 066	–	1 093 066
Contrats de change à terme	–	20	–	20
Contrats de change à terme	–	(7 473)	–	(7 473)
Total	–	1 085 613	–	1 085 613

6. Évaluation de la juste valeur (suite)

Pour la période close le 30 juin 2025, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 0,3 million de dollars (30 juin 2024 : perte de 4,9 millions de dollars).

Au cours de la période close le 30 juin 2025, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux (30 juin 2024 : aucun transfert).

a) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2.

b) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel des contrats, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

7. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque

a) Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

7. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2025					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	201 612	24 400	(213 693)	12 319	0,86 %
	201 612	24 400	(213 693)	12 319	0,86 %

31 décembre 2024					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	211 670	32 910	(244 542)	38	0 %
	211 670	32 910	(244 542)	38	0 %

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt, lorsque leur valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des titres de participation, lesquels ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

30 juin 2025	
	Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	235 641
De 1 à 3 ans	193 782
De 3 à 5 ans	238 840
Plus de 5 ans	497 747
	1 166 010

31 décembre 2024	
	Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	296 588
De 1 à 3 ans	203 663
De 3 à 5 ans	176 967
Plus de 5 ans	415 848
	1 093 066

Au 30 juin 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 23,4 millions de dollars, soit 1,6 % du total de l'actif net (31 décembre 2024 : 21,3 millions de dollars, soit 1,7 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la durée moyenne pondérée modifiée de 4,01 ans (31 décembre 2024 : 3,89 ans) selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds. Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 30 juin 2025. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

30 juin 2025	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	25,22	30,94
AA	3,92	4,82
A	12,68	15,56
BBB	32,45	39,82
BB	1,48	1,83
B	3,91	4,80
CCC	0,35	0,43
Non évalués	1,48	1,80
	81,49	100,00

31 décembre 2024	% de l'actif net	% des titres de créance
AAA	31,17	35,03
AA	2,53	2,84
A	6,77	7,62
BBB	42,17	47,41
BB	1,63	1,83
B	3,25	3,65
CCC	0,22	0,25
Non évalués	1,22	1,37
	88,96	100,00

7. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés et des titres de créance qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2025 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	923	–	923
Contrats de change à terme	–	–	–
31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	805	–	805
Contrats de change à terme	–	7 473	7 473

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

8. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2025				
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers de dollars)
28 juillet 2025	10 625 \$ US	14 652 \$ CA	1,3790	206
7 août 2025	17 500 \$ US	24 253 \$ CA	1,3859	472
12 août 2025	12 250 \$ US	17 035 \$ CA	1,3906	392
7 octobre 2025	65 000 \$ US	88 559 \$ CA	1,3624	486
21 octobre 2025	52 250 \$ US	71 562 \$ CA	1,3696	811
Nombre total de contrats	5		Juste valeur nette	2 367

9. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les *états de la situation financière*, mais qui permettent, dans certaines

circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les *états de la situation financière*. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

9. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les *états de la situation financière*, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des *états de la situation financière*.

30 juin 2025 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	2 637	2 637	–	–	2 637
Contrats de change à terme – passifs	–	–	–	–	–

31 décembre 2024 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	20	20	–	–	20
Contrats de change à terme – passifs	(7 473)	(7 473)	–	5 480	(1 993)

10. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	30 juin 2025 (en milliers de dollars)	31 décembre 2024 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2025 (en milliers de dollars)	30 juin 2024 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	7	–
Commissions des agents – CIBC Mellon	(2)	–
Produits tirés du prêt de titres	5	–

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 700

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353 ou sans frais 1-866-757-7207
